



MOT DE L'EQUIPE MUNICIPALE:

Le mois de novembre est peut-être un mois d'automne qui peut nous paraitre gris, froid et triste mais c'est aussi le mois du souvenir : avec la Toussaint et les commémorations du 11 novembre (voir programme ci-dessous). Novembre permet aussi de se réunir, avec le club la récréation du mercredi et la soirée beaujolais à venir. La commune et Festifosse continuent de vous proposer de vous retrouver pour faire vivre notre village. Alors n'hésitez plus, participez !!!! Nous vous attendons nombreux pour partager aussi bien des moments d'Histoire que des moments plus festifs.

INFOS COMMUNES:

Commémorations du 11 novembre :

La cérémonie commémorative du 107^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

La Fosse Corduan:

Nous ferons une dépose de gerbe à La Fosse Corduan à 9h30.

Des écussons seront à disposition pour le fond de dotation « le bleuet ».

Ces dons servent pour des actions de solidarité, pour les anciens combattants et victimes de tous les conflits ayant engagé la France, aux enfants de policiers, magistrats, fonctionnaires tués dans l'exercice de leurs fonctions, aux soldats des missions extérieures blessés au cours de missions humanitaires.



Quincey:

10h30 Messe à l'Eglise de Quincey

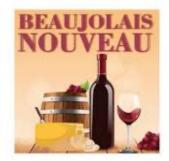
11h30 dépôt de gerbe au monument aux morts de Quincey

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente « Marcel Fontaine » à Quincey.

Numérisation de toutes les délibérations de notre commune.

La consultation de toutes les délibérations est possible en ligne, elles ont toutes été numérisées de 1885 à 2019 et mises sur un site en ligne de notre commune. <u>Délibérations des communes de l'Aube (hors Troyes)</u>. Elles sont consultables sous les cotes 15 NUM 157, un filtre de recherche par commune est à votre disposition.

Nous mettons le lien direct sur application intramuros





Aménagement de la commune :

Banc: un banc est à la disposition des élèves, institutrices et parents dans la cour de l'école. Chacun pourra en profiter pour regarder les enfants jouer autour de la structure de jeux.



Abri de jardin : Nous avons commencé l'aménagement de l'emplacement de l'abri de jardin par la destruction du petit appentis qui était l'ancien toilette de l'école. La démolition a été faite avec la CCOA. Voici quelques photos.

Si vous avez des photos avec sa présence nous sommes preneurs. Merci

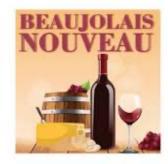






Apeva : Pour les fêtes de fin d'année l'APEVA (association des parents d'élèves de la vallée de l'Ardusson) vous propose une vente de bougies parfumées dans le but de financer des projets pour tous les élèves du regroupement scolaire de La Fosse Corduan, Saint Loup de Buffiny et de Saint Martin de Bossenay. Merci pour eux Flyer en fin de p'tit courrier.







Ils nous ont quittés en 2025 :

Monsieur Gérard Fourré décédé à romilly sur Seine le 14 mars 2025

Madame Chauvel Catherine (Paget) décédée au Kremlin-Bicêtre le 11 avril 2025

Madame Lucienne Martinet (Machin) décédée à Romilly sur seine le 6 septembre 2025

Monsieur Charles-Achille Marius décédé à Romilly sur Seine le 11 octobre 2025

Madame Laurillard Monique décédée à Trainel en ce mois d'octobre 2025

Nous avons une pensée émue pour toutes les familles qui se retrouvent dans la peine et leur assurons notre soutien.

SERVICES:

Pour ceux qui ont des difficultés à composter ou intéressés par les pratiques du compostage.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise à disposition des composteurs auprès des habitants de la Communauté de Communes de l'Orvin et de l'Ardusson, des réunions d'information sont organisées pour échanger sur les techniques de compostage.

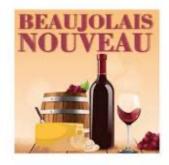
Ces réunions sont l'occasion de faire le point sur vos pratiques et de recueillir les difficultés rencontrées.

Ce temps d'échange permettra de faire un rappel sur les techniques de compostage et servira à partager des astuces pour faciliter l'utilisation du composteur au quotidien.

Les réunions débuteront à 18h00 et auront lieu :

- Vendredi 14 novembre 2025, à la salle des fêtes de Marcilly-le-Hayer.
- Vendredi 21 novembre 2025, à la salle des fêtes de Mesnil-Saint-Loup.
- Vendredi 5 décembre 2025, à la Salle de l'Espérance à Marigny-le-Châtel.
- Vendredi 19 décembre 2025, à la salle des fêtes d'Ossey-les-Trois-Maisons.
- Vendredi 9 janvier 2026, à la salle des fêtes de Saint-Martin-de-Bossenay.
- Vendredi 16 janvier 2026, à la salle des fêtes d'Origny-le-Sec.
- Vendredi 23 janvier 2026, à la salle des fêtes d'Avant-lès-Marcilly.

Guillaume SCHMITT Technicien Déchets



Communauté de Communes de l'Orvin et de l'Ardusson 3 Rue Georges Clemenceau 10350 MARIGNY-LE-CHATEL 06.41.39.47.34 // 03.25.21.52.32 service.dechets@ccoa-aube.fr



La campagne de vaccination 2025

La campagne de vaccination a commencé : **depuis le 14 octobre**, si vous êtes éligible, vous pouvez vous faire vacciner **contre la grippe et la Covid-19.** C'est la protection la plus efficace pour vous protéger vous ainsi que vos proches les plus vulnérables.

En complément, pensez aux gestes barrières : ils restent un réflexe simple et efficace pour limiter la transmission des virus au quotidien.

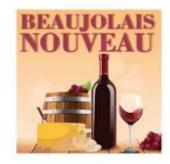
Si vous êtes une personne à risque, **l'Assurance Maladie prend en charge votre vaccin à 100 %.**

Le saviez-vous?

Si vous le souhaitez, les deux vaccinations peuvent être réalisées **simultanément.**

La campagne de vaccination est proposée à toutes les personnes à risque :

- Les personnes de 65 ans et plus ;
- Les personnes âgées de 6 mois ou plus, ayant un risque plus élevé de formes graves de maladie (liste des personnes éligibles dans le calendrier des vaccinations);
- Les personnes immunodéprimées ;
- Les femmes enceintes ;
- Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et unités de soins de longue durée (USLD);
- Les personnes en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial;
- Les professionnels de santé et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de développer des formes sévères.





Je m'inscris sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives.**

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :posséder la nationalité française ;

- être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

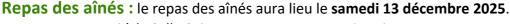
- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

ANIMATIONS:

Beaujolais Nouveau:

Soirée du Beaujolais le **vendredi 21 novembre 2025** RDV 19h30 à la Salle Saint Jacques. Sur inscription Flyer en fin de journal.



Le repas sera servi à la Salle Saint Jacques avec une animation.

Suivra ensuite l'inauguration des illuminations de Noël.

Des colis seront distribués pour les personnes ne pouvant être présentes au Repas

Illuminations de Noël : Après le repas des ainés retrouvez nous à 18H00 pour l'inauguration des illuminations de Noël autour d'un verre de vin chaud ou de chocolat chaud. Nous vous attendons nombreux enfants et adultes pour lancer le début des fêtes de fin d'année.

De belles surprises vous attendent cette année.











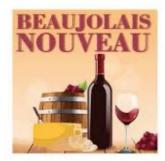
Quand le froid arrive ,quoi de plus agréable et réconfortant que de parfumer sa maison avec des senteurs d'hiver. Pour les fêtes de fin d'année l'Association des parents d'élèves de la vallée de l'Ardusson et le Comptoir de la cire s'associent pour vous proposer une vente de bougies artisanales réalisées dans un atelier à Romilly sur seine . 20% des recettes seront reversées à l'association. Pour se faire plaisir ou pour offrir , nous vous proposons ces bougies de 90 g, décorées de paillettes biodégradables pour les fêtes et 'présentées dan's un joli pot en métal avec possibilité de personnaliser l'étiquette d'un joyeuses fêtes' 3 parfums au choix : Sapin , rocher praliné ou nougat blanc Bon de commande à rendre à la mairie au plus tard le 07 Novembre 2025 Nom Prénom: Adresse: Telephone: nombre d'étiquette bougie nombre de bougie " joyeuses fêtes" Parfumée (offert) Sapin rocher praliné nougat blanc Nombre total de bougie(s)X 10€ =€ Chèque à l'ordre de l' APEVA . Paiement à la commande

Livraison des commandes début décembre.





	Repas des enfants servi à 20h00	à 19h30	La Fosse-Corduan 21 novembre	NOUVEAU	Célébrons ensemble le
Nombre de participants : Voisins de table souhaités :	Prénom :	Nom:	Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser, ci-dessous, à coté de quelles personnes vous souhaitez être.	Pré-inscription à déposer avec le paiement au 2 rue des vignes, la Fosse-Corduan avant le 9 novembre. Ordre à mettre sur le chèque : FestiFosse 18 euros par adulte (repas + 1 verre apéro + 1 verre de vin) 6 euros par enfant (de 4 à 12 ans) (boisson, assiette de charcuterie	



SOUVENIRS:





1980

LA FOSSE-CORDUAN

Le Lundi de la fête, la coutume respectée



Un petit village mais beaucoup de participants à la pétanque du Lundi de la fête

La coupe René-Defert a été une nouvelle fois remise en jeu lors du traditionnel concours de pétanque du Lundi de la fête à La Fosse-Corduan... Alain Douine fut l'heureux ga-

gnant de cet après-midi, il a remporté une coupe et une bouteille. Les habitants furent

nombreux à prendre part à ce concours de pétanque. Tous ont apprécié l'ambiance conviviale, et les plus petits

ont pu profiter du manège resté pour l'occasion... Autrefois, très souvent, les fê-tes de village duraient trois jours. Aujourd'hui, c'est rare mais cette coutume de la pétanque du lundi perdure pour le bonheur des petits et des grands et ils comptent bien recommencer l'an prochain!

2011